DOSSIER **EXPOSANTS**

Carrefour de l'Orientation

des Métiers et de l'Entreprise

13 et 14 novembre 26

La Meilleraie - CHOLET

carrefourdelorientation.fr

Cholet ville et agglomération

Direction de la Communication - Cholet, Ville et Agglomération - août 2024

SOMMAIRE

1. INFORMATIONS ESSENTIELLES

Dates ..... Page 3

Horaires d'ouverture ..... Page 3

- Exposants
- Public

Inauguration ..... Page 3

Contact général ..... Page 3

2. PRÉPARER VOTRE VENUE

Accès et plan ..... Page 4

Hébergement ..... Page 5

Accueil des exposants et badges ..... Page 5

Parkings ..... Page 5

3. STANDS

Emplacements des stands ..... Page 6

Montage/Démontage ..... Page 6

Équipements et aménagement des stands ..... Page 6

Consignes d'installation ..... Page 7

Besoins particuliers ..... Page 7

4. PENDANT LE CARREFOUR

Restauration ..... Page 8

Espace de convivialité ..... Page 8

Contacts sur place ..... Page 9

5. RÉGLEMENTATION ET SÉCURITÉ

Rappel des consignes de sécurité ..... Page 10

Gardiennage et assurance ..... Page 10

Vente ..... Page 10

1. INFORMATIONS ESSENTIELLES

Dates

Le Carrefour de l'Orientation, des Métiers et de l'Entreprise se déroulera au Parc des Expositions de la Meilleraie à Cholet les **vendredi 13 et samedi 14 novembre 2026**.

Horaires d'ouverture

Exposants	**Public**
Vendredi 13 novembre de 7 h 30 à 19 h 15, Samedi 14 novembre de 8 h 00 à 19 h 00.	Vendredi 13 novembre de 8 h 30 à 19 h 00, Samedi 14 novembre de 9 h 00 à 18 h 00.

Inauguration officielle

L'inauguration du Carrefour de l'Orientation, des Métiers et de l'Entreprise se déroulera le :

Vendredi 13 novembre 2026 à partir de 10 h 00

À cette occasion, nous vous remercions de veiller à être présents sur votre stand afin d'accueillir les visiteurs ainsi que les personnalités présentes lors de ce temps officiel.

Contact général

Pour tout complément d'information, vous pouvez contacter :

Mélanie CHEVALIER

Direction de l'Éducation
Service Enseignement Supérieur et Formation Professionnelle

06 43 85 75 60
carrefour@choletagglomeration.fr

2. PRÉPARER VOTRE VENUE

Accès

Parc des Expositions de la Meilleraie
Avenue Marcel Prat
49300 CHOLET
Tél. : 02 41 62 27 91

Par la route :

Accès direct en provenance :

- de Rennes / Nantes / Poitiers (N249)
- de Angers / Paris / La Roche-Sur-Yon (A87)

Coordonnées GPS :

Parc des Expositions de la Meilleraie

- Longitude : 0°53'45" OUEST
- Latitude : 47°3'24" NORD

En train :

2 h 15 de Paris (Paris-Angers en TGV, Angers-Cholet en TER).

La gare de Cholet est située à 1 Km du centre-ville. La ligne de bus n°1 peut vous conduire au centre-ville.

Arrêt les Halles puis Bus n°3 vers la Girardière. Arrêt Villebois-Mareuil.

En bus :

Le Parc des Expositions de la Meilleraie est desservi en bus CHOLETBUS.

Bus n°3 vers la Girardière.

Arrêt Villebois-Mareuil.

Vous pouvez consulter la rubrique "Comment se rendre au Carrefour de l'Orientation ? " sur le site Internet www.carrefourdelorientation.fr

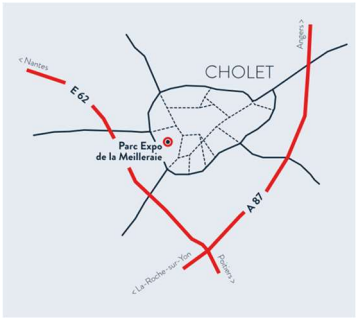

Plan du Parc des Expositions de la Meilleraie

Les plans (général et détaillé) du Parc des expositions de la Meilleraie sont consultables sur le site Internet *(sous réserve de mises à jour)* :

www.carrefourdelorientation.fr

Hébergement

Pour toute information liée à la restauration et/ou à l'hébergement, merci de bien vouloir contacter l'Office de Tourisme du Choletais :

Office de Tourisme du Choletais
02 41 49 80 00
info-accueil@ot-cholet.fr

Accueil des exposants et badges

Lors de votre installation, les jours précédents ou le vendredi 13 novembre avant l'ouverture, nous vous invitons à venir retirer les badges et les tours de cou destinés aux membres de votre équipe à l'accueil principal du Carrefour de l'Orientation, des Métiers et de l'Entreprise.

Chaque badge devra être personnalisé (nom, prénom et organisme) et porté de manière visible pendant toute la durée de la manifestation.

Pour des raisons de sécurité, un contrôle nominatif des participants pourra être effectué. La présentation du badge ainsi que d'une pièce d'identité pourra alors être demandée.

Le badge sera également nécessaire pour accéder à l'espace de convivialité.

Parkings exposants

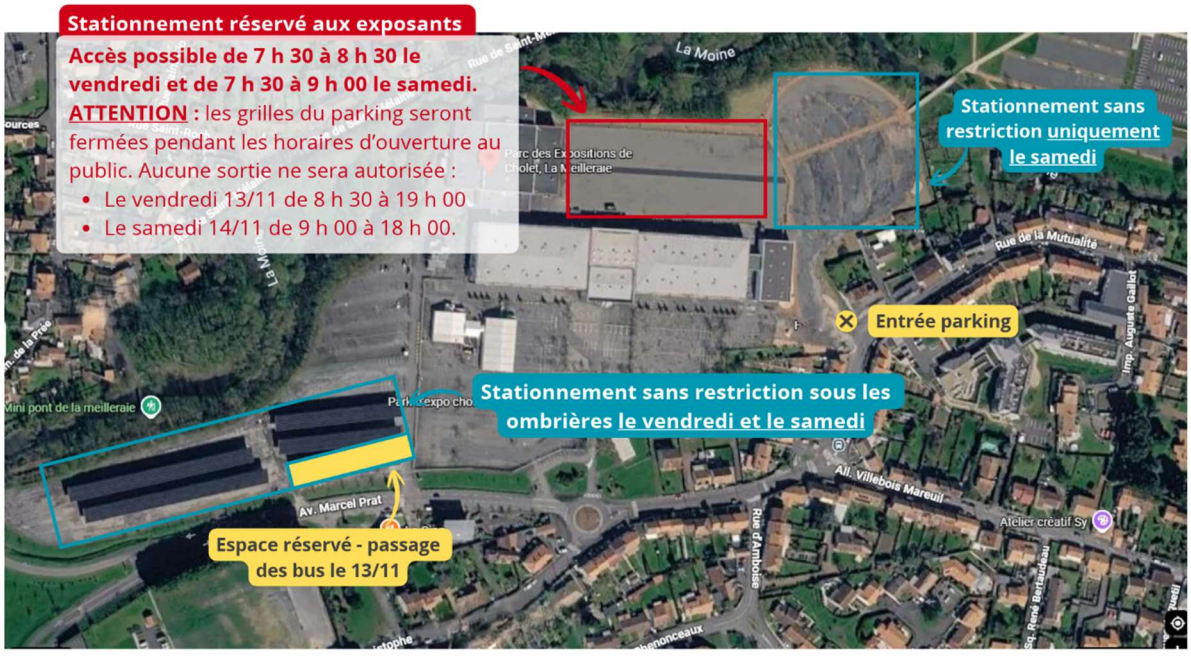

3. STANDS

Emplacements des stands

Vous pourrez consulter votre emplacement sur le site internet **www.carrefourdelorientation.fr**
L'accès au site sera possible à partir du **lundi 19 octobre 2026**.

Montage des stands

Mardi 10 novembre entre 8 h 30 et 18 h 00,
Jeudi 12 novembre entre 8 h 30 et 18 h 00.

→ Il est impératif de respecter ces horaires pour que le nettoyage des allées puisse être effectué en toute sécurité.

Démontage des stands

Samedi 14 novembre entre 18 h 00 et 20 h 00,
Lundi 16 novembre entre 7 h 00 et 12 h 00.

Équipements et aménagement des stands

Les stands seront mis à disposition par Cholet Agglomération pour les exposants inscrits. Leur équipement et leur aménagement de base seront assurés par le Centre Technique Municipal de Cholet Agglomération.

Un stand de base mesure 6 m² (3 mètres de longueur par 2 mètres de profondeur) et sera implanté directement au sol. Les cloisons du stand auront une hauteur de 2,40 mètres. Chaque stand sera équipé d'un branchement électrique (une prise).

Un accès wifi sera également disponible (attention pas de wifi à l'extérieur) :

Réseau exposants : parc
Mot de passe : organisateur

Dans un souci d'harmonisation, nous vous demanderons de respecter les limites de l'espace qui vous sera attribué et de nous consulter pour toute installation excédant une hauteur de 3 mètres. Par ailleurs, afin de garantir une cohérence d'ensemble, les éléments mis en place ne devront être ni démontés ni modifiés.

Nous vous demanderons également de veiller à la présence de vos collaborateurs sur le stand dès l'ouverture du Carrefour de l'Orientation et jusqu'à la fermeture, et ce durant les deux jours.

Consignes d’installation

Les stands doivent être :

- accueillants,
- attrayants,
- décorés sans excès ni outrance.

Les manifestations ou démonstrations déplacées, sans rapport avec le but recherché, sont strictement prohibées.

Les appareils sonores ou lumineux ne doivent causer aucune gêne au voisinage.

Les banderoles et autres supports de communication doivent être installés à l'intérieur du stand.

→ **L'agrafage ou le perçage des panneaux et des cloisons fournis par l'organisateur est strictement interdit.**

4. PENDANT LE CARREFOUR

Restauration

Un **espace de restauration** sera mis à votre disposition dans un pavillon extérieur dédié. Les tickets-repas pourront être achetés dans ce même pavillon, durant les deux jours du Carrefour de l'Orientation, de 9 h 00 à 12 h 00. Le règlement se fera en espèce, par chèque ou par carte bancaire.

> **Prix du repas :** 15 € 00 TTC
>
> **Menu :** plat chaud et dessert (eaux, vins et café compris) réalisés par un traiteur indépendant.
>
> **Horaires des repas :** les 13 et 14 novembre 2026 de 11 h 45 à 13 h 30

Attention, aucune entrée dans le chapiteau de la restauration ne sera possible passé 13h30.

Une **restauration rapide (Foodtruck)** ainsi que des **distributeurs de boissons chaudes** seront également à votre disposition dans l'enceinte du Parc des Expositions de la Meilleraie.

Espace de convivialité

Un espace de convivialité sera mis à disposition des exposants dans le chapiteau situé à proximité de l'entrée visiteurs du Carrefour de l'Orientation. Des boissons chaudes y seront notamment proposées.

> **Horaires d'ouverture** : les 13 et 14 novembre 2026 de 8 h 00 à 15 h 30.
>
> **Fermeture exceptionnelle** le 13 novembre de 10 h à 13 h, à l'occasion de l'inauguration.

L'accès à l'espace de convivialité est exclusivement réservé aux exposants munis de leur badge. Aucun accès ne pourra être autorisé sans présentation de celui-ci.

Contacts sur place

Pour tout complément d'information, vous pouvez contacter :

Mélanie CHEVALIER
Assistante Administrative

Direction de l'Éducation
Service Enseignement Supérieur et Formation Professionnelle

06 43 85 75 60
carrefour@choletagglomeration.fr

Corinne SAUVARIN
Chef de service

Direction de l'Éducation
Service Enseignement Supérieur et Formation Professionnelle

06 07 56 82 76

5. RÉGLEMENTATION ET SÉCURITÉ

Rappel des règles de sécurité

Le chargé de sécurité du Carrefour de l'Orientation, Monsieur VEZIN, veillera au respect des règles de sécurité et assurera le suivi des dispositions nécessaires au bon déroulement de l'événement.

En cas d'accident

Indiquer clairement le motif et le lieu précis de l'accident afin de faciliter l'accès des secours.

En cas d'incendie

Indiquer clairement le motif et le lieu précis de l'incendie afin de faciliter l'accès des secours.
Déclencher l'alarme incendie en percutant les déclencheurs manuels.
Évacuer calmement et se réunir en extérieur.

Poste de secours

Un poste de secours est situé dans le Hall d'accueil du Carrefour de l'Orientation.

Numéro à contacter : 06 43 85 75 60

Gardiennage et assurance

Le gardiennage du Carrefour de l'Orientation, des Métiers et de l'Entreprise est assuré de nuit par Cholet Agglomération.

En complément des mesures de sécurité prises par l'organisateur, il est rappelé que tout matériel exposé doit être assuré par l'organisme exposant. En aucun cas, la responsabilité de Cholet Agglomération ne peut être engagée en cas de vol des biens appartenant à l'exposant durant les périodes suivantes :

- Le mardi 10 et le jeudi 12 novembre 2026, pendant la période d'installation,
- Les vendredi 13 et samedi 14 novembre 2026, pendant les périodes d'ouverture,
- Les samedi 14 et lundi 16 novembre 2026, pendant la période de démontage.

Chaque exposant doit valider l'extension de sa responsabilité civile au titre d'exposant auprès de sa compagnie d'assurance. Il appartient à chaque exposant, s'il le souhaite, d'assurer le matériel présent sur son stand.

Vente

Toute vente à l'intérieur de la manifestation est interdite.

Nous vous **remercions** chaleureusement pour votre

ENGAGEMENT

et votre

PARTICIPATION

à l'édition **2026** du **Carrefour de l'Orientation, des Métiers et de l'Entreprise** de Cholet.

Carrefour de l'Orientation
des Métiers et de l'Entreprise

CHOLET agglomération